

Le Métallo

Journal de la CGT du Site de Sochaux

Avril 2015

D'une seule voix le 09 avril : Pour le maintien des transports collectifs

Rappel

Il y a quelques semaines, la direction a annoncé son intention de cesser de payer la prestation des bus pour les salariés en horaire de journée.

Cette mesure s'inscrit dans la volonté de l'entreprise de réaliser des économies de fonctionnement.

Cette baisse des coûts se fait toujours sur le dos des salariés, dans un contexte où l'entreprise se porte bien.

Les économies ainsi réalisées ne serviront pas à l'augmentation des salaires, l'investissement, ou l'amélioration des conditions de travail. Au contraire, ces gains iront alimenter directement les poches des actionnaires, des hauts dirigeants, et des membres de la famille Peugeot.

Une fausse bonne idée

Dans un deuxième temps, la direction a proposé que les salariés payent la moitié de la prestation.

Chaque bus coûte en moyenne 2000 € par mois. Ce montant serait pris en charge pour moitié par l'entreprise, soit un total à la charge du nombre d'inscrits dans chaque bus, de 1000 € par mois.

Le montant de cette contribution pourrait atteindre jusqu'à 100€ /mois et par salarié !

La CGT demande le maintien de l'engagement de l'entreprise dans les transports collectifs, compte- tenu de la bonne santé économique de celle-ci (905 M€ en 2014).

Solidarité oblige

La direction jure ses grands dieux qu'elle ne se désengagera pas des transports des salariés de doublage. Comment la croire ?

La suppression pure et simple de l'ensemble des transports collectifs auraient des conséquences importantes, en matière :

- ⊗ De pouvoir d'achat des salariés.
- ⊗ De bien-être au travail.
- ⊗ D'embouteillages.
- ⊗ D'environnement.
- ⊗ D'avenir de notre site (suppression définitive).

Une contribution de la moitié de la prestation imposée à chaque transporté, amputerait encore les revenus de ces salariés. Et objectivement, on voit mal comment la direction ferait payer la moitié du tarif aux salariés en journée, et pas aux autres !

Montrons notre désaccord

Pour cela deux occasions à ne pas manquer :

➤ **Signez la pétition :**

Le mercredi 08 avril. Transporté ou non, nous sommes tous concernés par ces mesures de réduction des coûts, au détriment de notre qualité de vie à l'usine.

➤ **Mobilisons-nous, le jeudi 09 avril :**

RDV à partir de 12h30 sur l'auto-gare pour nous rendre, en cortège jusqu'à la gare de Montbéliard et demander à la direction de maintenir son engagement dans les transports collectifs : C'est possible, urgent et nécessaire !

Pour le maintien des emplois, les embauches en CDI, et l'augmentation des salaires

DRD, DSIN, labo, gardiennage et pompiers

Tous ces services sont menacés d'externalisation et délocalisation. Se faisant, ce sont des emplois qui seront rayés de la carte et un emploi supprimé aujourd'hui, c'est un emploi de moins pour l'avenir.

Les externalisations et les délocalisations ont pour but, le recours à une main d'œuvre encore plus exploitée et moins bien traitée. Ces politiques sont mises en place par la majorité des grands Groupes, installés dans notre pays. L'objectif sous-jacent étant, une nouvelle fois, l'augmentation des profits pour permettre l'augmentation des dividendes et des rémunérations versés aux actionnaires et hauts dirigeants.

PSA VEUT DELOCALISER CAR EN FRANCE LE COÛT DU TRAVAIL SERAIT TROP ÉLEVÉ ...



Trop de précarité

Comme vous le savez, l'effectif intérimaire va bientôt s'élever à 1500 salariés (en juin, équipe complète de nuit sur le système 1). Cette situation est totalement inacceptable, ces personnes ne peuvent pas se projeter dans l'avenir, fonder un foyer, acheter une maison ou une voiture. Le contrat de génération mis en place par l'Etat devait permettre le départ anticipé des anciens et des embauches en CDI pour effectuer les remplacements.

PSA ne joue pas le jeu, notre syndicat a demandé à Manuel VALLS d'intervenir auprès de Louis Gallois, président du Conseil d'administration de l'entreprise, représentant l'Etat, afin que PSA se décide à ouvrir les vannes de l'embauche.

Relancer la croissance

PSA applique la même politique que les autres. Voilà 3 ans que nous n'avons pas vu la couleur d'une Augmentation Générale de salaire. Avec le NCS (accord compétitivité), la mise en place du système de modulation collective annuelle, la baisse de la majoration des samedis, la suppression de la PEG... et l'augmentation incessante du coût de la vie ; chacun de nous peut se rendre compte des pertes du pouvoir d'achat que nous subissons depuis, déjà de nombreuses années.

Il est évident que cela ne permettra pas une relance de l'économie par la croissance. Ces politiques d'austérité ont depuis longtemps prouvées leur inefficacité.

Chez PSA, de l'argent, il y en a, il est grand temps que nos salaires augmentent.

La manifestation du jeudi 09 avril, à 14h00, devant la gare sera l'occasion pour l'ensemble des salariés de rejeter ces politiques d'austérité salariale, et demander des vraies augmentations de salaires.

PSA à nouveau dans le CAC

Euronext, qui gère la bourse de Paris, vient de réintégrer l'action Peugeot S.A. dans l'indice CAC 40.

Voici une nouvelle fois la preuve que l'entreprise gagne beaucoup d'argent.

Il est donc, plus qu'urgent d'augmenter les salaires.

Aucune prime aléatoire et non cotisée ne saurait remplacer une rémunération décente.

Il nous manque 300€, pour rattraper le retard sur les paies. Le 09 avril, tous dans la rue pour exiger cette augmentation : c'est possible, urgent et nécessaire !

Modification de Règlement Intérieur

Consultation

Avant toute modification du Règlement Intérieur, la direction doit consulter les CHSCT et le C.E. Le Règlement Intérieur ne peut pas contenir des dispositions qui vont à l'encontre du droit du travail.

En modifiant le RI, la direction veut atteindre deux objectifs :

1. Serrer encore la vis pour mieux sanctionner.
2. Faire porter le chapeau au salarié en cas d'Accident du Travail, pour ne pas avoir à payer.

Libertés individuelles

La direction veut interdire des choses qui sont du domaine de la liberté de chacun et qui ne porte aucunement atteinte à la bonne marche de l'entreprise.

- ⊗ Jusqu'à présent, il était autorisé d'apporter et de consommer un quart de litre de vin ou un demi-litre de bière à l'usine, en mangeant. **La direction veut interdire purement et simplement ce droit inscrit dans le Code du Travail.**
- ⊗ De même, la direction veut nous interdire de nous asseoir où bon nous semble, à l'extérieur des bâtiments pendant nos pauses casse-croûte. Qui cela gêne-t-il ?
- ⊗ Les téléphones portables et autre MP3 susceptibles de détourner notre attention seront également interdits, pourtant, la direction ne se gêne pas pour imposer à certains salariés de répondre au téléphone vaillamment, même si cela est au détriment de leur sécurité !
- ⊗ Ces appareils nous permettent de rester connectés au monde extérieur et d'écouter autre chose que le bruit des machines. Nous savons très bien qu'ils doivent être utilisés de façon discrète et prudente. Il n'y a eu aucun fait accidentel ces dernières années qui confirmeraient un réel risque d'accident.
- ⊗ La direction veut obliger un maximum de salarié à porter sa tenue image, même pour ceux qui travaillent dans les bureaux (!?!)

Absences imprévues

Jusqu'à aujourd'hui, lorsque nous étions en arrêt maladie, le Règlement Intérieur prévoyait une obligation de prévenir le service du personnel ou CSP dans les 48 heures.

Seulement voilà, ces dispositions pourtant présentes depuis des années dans le RI, ne semble plus convenir à notre chère direction.

Dans l'article 17, elle veut nous imposer l'obligation de prévenir la hiérarchie aussitôt que possible **et au plus tard dans les deux heures !**

Encore un article dérogoire au Code du Travail.

Prévention des risques

La direction fait la chasse aux AT, mais plutôt que de mettre en place les moyens pour améliorer l'organisation du travail et supprimer les risques, elle préfère faire porter l'entière responsabilité aux salariés, ainsi :

« *Les piétons doivent impérativement emprunter les passages matérialisés ou obligatoires sur l'ensemble de l'Etablissement (à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments)* ».

Le problème, c'est que les largeurs d'allées ne sont pas du tout aux normes, les passages piétons n'existent pas toujours, et les engins de manutention sont obligés de circuler sur les voies réservées aux piétons : la faute au compactage des surfaces !

La direction veut nous imposer le **strict respect** des standards de travail : **La CGT préfère parler de consignes de sécurité, celles-ci doivent être présentées aux CHSCT, affichées aux postes et faire l'objet d'informations régulières.**



Toutes les raisons de se mobiliser le jeudi 09 avril !

Cortège PSA

Une délégation de Sochaux se rendra à Paris pour manifester avec les autres salariés du Groupe PSA.

Pour Sochaux, il s'agit, aussi, de revendiquer :

L'augmentation des salaires, le maintien des transports collectifs, et l'arrêt des mesures visant à nous priver du peu de libertés individuelles qu'ils nous restent.

Vivre de mon travail

L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale est formel... le niveau actuel du smic (1136nets/mois) ne suffit pas à une personne seule pour vivre et un célibataire doit gagner 1424 €, un couple avec deux enfants, 3284 € pour faire face aux dépenses « nécessaires » : disposer d'une voiture pour ses déplacements, d'une chambre par enfant de sexe différent et de plus de 6 ans, ou encore de pouvoir partir en vacances une semaine par an pour les retraités.

Le 9 avril, salariés payés au Smic, privés d'emploi, retraités, bénéficiaires des minima sociaux, nous revendiquerons de porter le Smic à 1700 euros bruts, d'augmenter les minima sociaux, de dégeler les pensions de retraite et de les porter au niveau du smic revendiqué par la CGT.

Retraites Complémentaires

Depuis le 17 février syndicats et patronat s'affrontent dans les négociations sur les régimes de retraite complémentaires ARRCO (pour tous les salariés) et AGIRC (pour les cadres). Ces deux institutions essentielles de notre système de retraite connaissent un lourd problème de financement, aggravé depuis 2009 par la crise et par le refus patronal d'augmenter le montant des ressources allouées.

Dans cette nouvelle séquence de négociations, le Medef avance avec une série de propositions qui visent toutes à réduire le niveau des pensions, repousser et réduire les réversions, reculer l'âge de la retraite sociale et remettre en cause le statut cadre en proposant la fusion des deux régimes.

Le 9 avril, c'est le moment pour tous les salariés du privé de peser sur cette négociation en exigeant, par exemple :

- ▶ Une augmentation de la cotisation AGIRC pour permettre aux cadres de cotiser autant au-dessus du plafond de la Sécurité sociale qu'en dessous, et se constituer ainsi le même niveau de retraite sur la totalité du salaire ;
- ▶ L'élargissement de l'assiette de cotisation aux éléments de rémunération aujourd'hui exemptés (intéressement, participation, épargne salariale, etc.)
- ▶ La mise à contribution des dividendes versés par les entreprises aux actionnaires.

Stop au pillage des richesses

En moyenne, chaque salarié du privé travaille aujourd'hui 45 jours par an pour payer leurs dividendes aux actionnaires alors qu'en 1981 ils représentaient 10 jours de travail par salarié dans les sociétés non financières.

Le 9 avril, mobilisons-nous pour exiger un autre partage de la richesse que nous créons par notre travail :

Pour que nos salaires augmentent, que nos qualifications et nos responsabilités soient reconnues. Pour développer les investissements productifs et la recherche. Pour financer la protection sociale.

Le jeudi 09 avril 2015 :

Arrêt de travail à partir du jeudi 09 avril, dès 02h30 du matin, jusqu'au vendredi 10 avril à 07h30.

Rassemblements, le jeudi 09 à 12h30 à l'auto-gare. Manifestation devant la gare de Montbéliard à 14h00.

Départ des bus pour Paris, à 05h00, au Champ de Foire.